

LETTRE OUVERTE AU MAIRE DU RAYOL CANADEL SUR MER

Madame le Maire,

J'ai pu apprécier le début de la cérémonie des vœux où après les remerciements et les souhaits aux autorités locales et régionales ainsi qu'aux administrés, vous avez fait le bilan des actions municipales et présenté les projets : RD 559, les plages, le PLU, Les constructions...

Je pensais béatement que nous étions entrés dans une année d'harmonie où les confrontations d'idées pourtant bénéfiques, ne seraient plus assimilées aux attaques personnelles.

La suite de votre discours m'a rappelée à la réalité.

Cela a commencé assez sournoisement par un point de détail : le lotissement de la RD27, une plaie ouverte à la qualité de l'environnement de la commune.

C'est une opération privée ratée. Pourquoi incriminer publiquement l'adjoint à l'urbanisme de l'époque ? Le permis a été délivré en toute légalité par vous, Madame le Maire. Ni vous ni lui n'êtes responsables du ratage de l'opération et cette attaque ne peut s'expliquer que par votre volonté, bien dérisoire d'ailleurs, de nuire à votre ancien adjoint.

Le ton était donné et vous avez usé de vos ingrédients habituels pour vilipender ceux qui osent penser différemment de vous : déformation de la vérité, évocation de faits incontrôlables, qualificatifs à connotation péjorative pleuvant sur des " individus " ne représentant qu'eux-mêmes, " encombrant les boîtes aux lettres ", " utilisant les associations à des fins personnelles ", ne pouvant qu'être animés de mauvaises intentions comme celle de refuser l'accès au logement aux jeunes actifs avec toutes les conséquences que l'on sait...

Vous avez tiré à boulets rouges sur les forces vives de votre Commune : les citoyens qui veulent réfléchir à son développement et dont vous refusez d'entendre les " élucubrations ", les commerçants (? !) Dont j'affirme que nous avons la chance qu'ils soient de bons professionnels, le Domaine du Rayol que vous aimez tant et son association gestionnaire assimilée à une fourmilière qu'un coup de pied neutralise faisant du même coup " bouger (?) Le Conservatoire du Littoral. "

Ce n'est pas nouveau. Vous avez toujours aimé dénigrer, à tel point que, refusant tout échange ou discussion vous utilisez le dénigrement comme préalable à vos actions, mais au cours d'une cérémonie des vœux d'un premier magistrat à ses administrés c'est un peu particulier, j'oserais dire déplacé.

.../...

Nous avons acquis, l'habitude aidant, une certaine philosophie et vos attaques ne nous empêchent pas de vivre en harmonie dans ce petit village dont vous devriez être le ciment et où on ne vous voit jamais !

Vous avez aussi ouvert un tableau d'honneur et ce n'est que justice. Que les Conseillers municipaux et certaines associations soient cités c'est affirmer la reconnaissance du travail effectué bénévolement pour le "mieux vivre" de tous. Je mettrai un bémol personnel : parmi les associations élues, le club "Rencontres et Amitiés" sélectionne ses adhérents. En effet, le club municipal des anciens du Rayol Canadel n'est pas ouvert à tous les rayolais- canadéliens retraités payant leurs impôts sur la Commune. Une sélection s'opère. Sur quels critères ? Cela reste un mystère. Bien que directement concernée ma demande d'adhésion ayant été rejetée, je n'ai jamais eu de réponse à cette question. Peut- être pourrez vous m'éclairer sur ce point qui représente, vous voudrez bien en convenir, une discrimination notoire que les associations des communes voisines ne pratiquent pas. Heureusement !

Ceci étant dit, chacun ayant eu son "paquet-cadeau" a pu apprécier à leur juste valeur la décoration de la salle particulièrement réussie et le très beau buffet qui au niveau du goût a tenu toutes ses promesses visuelles .

En attendant... les prochains vœux, je vous remercie, madame le Maire, de vos bons vœux 2012

Au Rayol Canadel le 8 janvier 2012

Anne-Marie MANSIAUX

P.S. Un point particulier sur ce " Domaine du Rayol" dont vous souhaitez prendre la gestion pour, entre autres motifs, "lutter contre les dérives commerciales qui nuisent au jardin ". Je ne vois pas la cohérence entre cette position affirmée et la Brève du petit journal intitulée " tournage du film Renoir "où vous vous félicitez, avec raison, des retombées économiques de ce film sur la Commune. Que je sache, bien que vous ne le mentionniez pas, le tournage de ce film n'est en rien de votre fait, il est à mettre au crédit des activités commerciales du Domaine, les mêmes que vous dénoncez vigoureusement par ailleurs.